

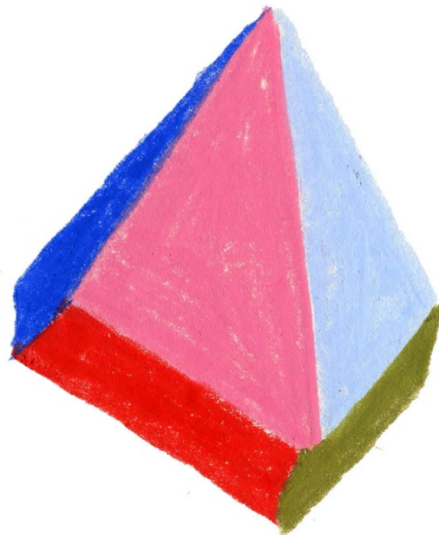


FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

PROGRAMME

**Structurer économiquement et financièrement
son activité professionnelle artistique**

**Les 06 et 07 mars 2024 à la Fabrique Pola
Bordeaux**



PRÉSENTATION

La formation action « Structuration économique et financière pour son projet d'activité professionnelle » permet aux acteurs des arts-visuels, arts vivants, de la musique, du cinéma et de l'audiovisuel de se former à la structuration, les projections, les décisions, le pilotage financier, mais également d'acquérir progressivement une autonomie sur ces fonctions.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Être en capacité de :

- maîtriser les tendances, les enjeux, les évolutions économiques et financiers liées à ses projets artistiques, son développement et ses perspectives,
- maîtriser les flux financiers et de trésorerie,
- prendre du recul pour pouvoir prendre des décisions stratégiques mesurées et mettre en place des plans d'actions,
- ne pas subir mais anticiper les situations critiques ou favorables
- envisager le développement de son activité avec réalisme et sérénité,
- calculer et négocier ses tarifs et ses budgets,
- envisager la vente et/ou le financement de ses activités avec réalisme et sérénité.

PUBLICS

Groupe limité à douze participant-e-s

À destination des artistes auteur-e-s et micro-entrepreneur-e-s du champ des arts-visuels, du spectacle vivant, de la musique, du cinéma et de l'audiovisuel.

PRÉ-REQUIS :

Avoir un projet d'activité professionnelle défini

MODALITÉS D'ACCÈS

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

La date limite d'inscription est fixée au **06 février 2024 inclus**. Afin de vous assurer d'obtenir un financement, les inscriptions et demandes de devis doivent être formalisées au moins un mois avant le début de la formation.

COÛT DE LA FORMATION ET FINANCEMENTS :

Tarif : 576 € ttc

Contactez-nous pour vos demandes de devis : **ressource-pro@pola.fr**

Cette formation ne visant pas de certification professionnelle, elle ne peut pas faire l'objet d'une prise en charge par le CPF – Compte Personnel de Formation

- Vous êtes artiste-auteur.e :
Si vous justifiez d'un montant de recettes cumulées de 9 000 euros bruts sur les trois dernières années, ou 12 000 euros bruts sur les quatre dernières années, ou 15 000 euros bruts sur les cinq dernières années, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge de l'AFDAS.
- Vous êtes auto-entrepreneur.se :
Vous devez formuler une demande auprès de votre FAF – Fonds d'assurance formation. Pour connaître le vôtre, vous devez vous rendre sur votre espace personnel URSSAF Auto-entrepreneur.
- Vous êtes entrepreneur.se-salarié.e :
Vous devez vous adresser à l'OPCO – Opérateur de Compétences de votre Coopérative d'activité et d'emploi. Cet OPCO est unique pour tous les coopérateurs de votre CAE.
- Vous êtes demandeur.se d'emploi :
Vous pouvez solliciter une AIF – Aide Individuelle à la Formation. Renseignez-vous directement en ligne ou auprès de votre conseiller.ère Pôle emploi.

PROGRAMME

JOUR 1 – Mercredi 06 mars 2024 / 9h30 – 17h

Objectifs pédagogiques

- ◆ Savoir construire ses budgets prévisionnels :
 - les budgets liés à un projet
 - le budget global annuel pour atteindre ses objectifs de revenus
- ◆ Fixer ses tarifs de vente et connaître ses marges de manœuvre
- ◆ Savoir définir sa stratégie budgétaire
- ◆ Être en capacité de présenter son offre tarifaire en fonction du destinataire et des budgets dans le cadre de demandes de subventions.

Programme pédagogique

- ◆ Comprendre le rôle des budgets
 - Comment définir le budget ? Quels sont les types de budget ?
 - Rôle de la gestion budgétaire
- ◆ S'approprier les techniques de construction budgétaire
 - Comprendre les coûts liés aux charges/ dépenses fixes (de fonctionnement)
 - Comprendre les coûts liés aux charges/ dépenses variables (charges directement rattachées à des projets ou des actions)
- ◆ Quelle démarche pour l'élaboration budgétaire ?
- ◆ Comprendre les méthodes d'évaluation du prix de vente d'une œuvre
 - 1^{ère} étape de calcul du coût de revient commune à tout type de situations
 - 2^{ème} étape spécifique à chaque situation
- ◆ Comprendre Approche selon deux situations
 - A : « je crée une œuvre à titre personnel avec l'espoir de la vendre »
 - B : « je crée une œuvre dans le cadre d'une commande »
- ◆ Les repères pour fixer ses prix de vente
- ◆ Distinguer les ressources
- ◆ Être en capacité de présenter des budgets dans le cadre de demandes de subventions

JOUR 2 – Jeudi 07 mars 2024 / 9h30 – 17h

Objectifs pédagogiques

- ◆ S'approprier les techniques de prévisionnel budgétaire et de gestion financière
- ◆ Gérer sa trésorerie
- ◆ S'approprier les techniques de présentations et négociations tarifaires et budgétaires

Programme pédagogique

- ◆ Cas pratique et mise en situation :
 - Élaborer le budget et la stratégie financière, selon trois situations :
 - Exposition d'œuvres
 - Résidence
 - Lieu de diffusion
- ◆ Quels leviers pour améliorer sa trésorerie ?
 - Les achats et le choix des fournisseurs
 - Les actions sur les délais de paiement

- ◆ Anticiper et gérer sa trésorerie
 - Élaborer et suivre son prévisionnel de trésorerie
- ◆ Présenter son offre tarifaire en fonction du destinataire et des budgets dans le cadre de demandes de subventions.
- ◆ Cas pratiques
- ◆ Présenter son offre tarifaire ou sa demande de subvention et savoir convaincre et négocier, selon 3 situations :
 - Cas 1 : Rédaction et négociation d'un devis (illustrations)
 - Cas 2 : Élaboration et négociation d'un devis (Ateliers)
 - Cas 3 : Rendez-vous partenaire financier – demande de subvention

MOYENS PÉDAGOGIQUES

INTERVENANTES :

La formation est animée par **Fabienne Muniente**, formatrice et consultante en gestion et pilotage d'entreprise.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE :

L'approche pédagogique retenue se centre sur un souci de transmission permanent entre les artistes et les intervenantes dans une dynamique d'échanges entre pair.e.s.

Les apports théoriques veilleront à être reliés aux expériences vécues des participant.e.s et enrichis par elles.

L'intention pédagogique est de favoriser, entre participant.e.s et intervenantes, une posture de co-apprenant.e.s par des méthodes et outils d'intelligence collective.

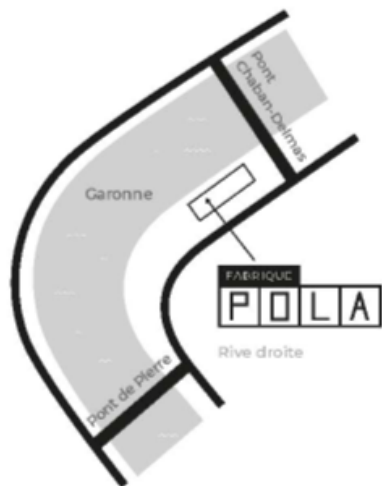
MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- À - 15 jours: évaluation du niveau des compétences des participant.e.s (grille de positionnement)
- À chaud : identification individuelle des acquis de la formation et des pistes d'amélioration (questionnaires)
- À + 6 mois : envoi d'une évaluation de la mise en application des acquis

MODALITÉS PRATIQUES

DATES : 06 et 07 mars 2024, de 09h30 à 17h

LIEU :



FABRIQUE POLA

10 quai de Brazza
33100 Bordeaux

En tram :

Ligne B
Arrêt Cité du Vin

En bus :

Lignes 61, 25, Flex'Night 7
Arrêt Grands Moulins

INFORMATIONS :

Fabrique Pola – www.pola.fr – rubrique Ressource Pro – 05 56 40 62 85

Accompagnement en formation :

Référent pédagogique, accueil et suivi des stagiaires :

Laetitia Daleme – ressource-pro@pola.fr

Vous pouvez à tout moment solliciter l'ensemble des équipes pour tout élément relatif au suivi de votre formation et/ou pour un entretien confidentiel.

Stagiaires en situation de handicap :

Référent handicap :

Laetitia Daleme – ressource-pro@pola.fr